



Dans ce numéro :

Basi Compta	2
Le sport à l'école	3
Les programmes des disciplines sportives en question	3
L'année du sport de l'école à l'université	3
Projet de Grand Stade : la FFR porte plainte	3
Le CNOSF change ses statuts	4
Fonds Européens : volonté de simplifier mais réalité toujours complexe	4
Une grève qui n'avait que trop duré	4
Nouveau soutien à la candidature de Paris, JO 2024	5
Paris 2024	5
Les premiers soutiens, JO 2024	5
Le Mondial 2022 au Qatar	5
Victoria Ravva : un destin peu ordinaire	6
Foot, coupe du monde 2022	6
Foot, le Fair Play financier revu	6
Contestation de l'AMA	6
Le sport sur ordonnance, réactions	7
94 L'Attitude Sport	7
Echos 94	8

CNDS 2015, colère et déception

Si dès l'ouverture de la campagne on savait que les actions « fléchées » du Ministère seraient prioritaires, une deuxième instruction toujours du Ministère a durci la position en conduisant à une priorité absolue des thématiques et à l'exclusion des actions traditionnelles. La professionnalisation a conduit à des quotas de création d'emploi pour chaque département et région, un préciput a donc été mis en place prélevé sur l'enveloppe départementale et régionale.

Les membres de la commission du CDOS ont fait remonter la manière dont les dossiers étaient instruits et leur grande déception, non sur l'attitude des fonctionnaires mais sur les nouvelles directives qui étaient appliquées à la lettre.

En tant que président du CDOS et représentant du mouvement sportif, j'ai demandé à rencontrer le directeur de la DDCS, Monsieur Zahra. J'étais accompagné par William Leguy président de la commission CNDS. Nous avons été reçus le 22 mai en présence des personnes en charge de l'examen des dossiers.

Nous avons été écoutés avec beaucoup d'attention et de compréhension, le dialogue fut constructif dans un très bon climat, nos inquiétudes seront remontées comme il se doit à la direction régionale.

Nous pensons que si le but était de démobiliser les bénévoles des clubs, alors le but est largement atteint, bien entendu nous doutons que ce soit le cas. Le temps du « saupoudrage » est donc terminé, cette décision doit conduire à la réduction du nombre de demandes à 50% d'ici 2017.

L'ensemble des CDOS franciliens a réagi, ainsi que le CROSIF. De ce fait la réunion d'harmonisation régionale n'a pas permis d'entériner les propositions de la direction régionale, la réunion de présentation des synthèses du 10 juin a été annulée, elle a été reportée à la fin juin ou début juillet.

Les réactions franciliennes ont dépassé le cadre de notre région, le président du CNOSF, Denis Masseglia, a reçu de nombreux courriers, il s'en est ouvert à tous les CROS, CDOS et CTOS le 28 mai au CNOSF à l'occasion de la présentation des propositions pour une nouvelle gouvernance du sport en 2016. Nous espérons que le mécontentement ainsi exprimé fera l'objet d'une réaction auprès du Ministère des sports.

Une première conclusion s'impose pour le mouvement sportif associatif, le CNDS devient un guichet social qui va à l'encontre d'une vraie politique de développement du sport qui doit aussi passer par des aides aux actions traditionnelles. On ne peut pas nous reprocher de ne pas favoriser une ouverture en direction des publics les plus éloignés des pratiques, il existe depuis longtemps une volonté de le faire qui s'exprime au quotidien.

Il nous semble que le CNOSF est plus préoccupé, en ce moment, par la candidature de Paris Métropole au JO en 2024 que par la vie des clubs, pourtant nos athlètes qui représentent l'élite sont tous issus de ces clubs.

Nous espérons que nous serons entendus, et que surtout la candidature aux JO ne soit pas un bon prétexte pour éviter ce sujet qui nous préoccupe, et qui conditionne l'avenir du sport français.

C.L

BASI COMPTA

Chers bénévoles,

Vous manquez d'outils et/ou de connaissances pour gérer **FACILEMENT** la comptabilité de votre association sportive ?

Suite à un récent partenariat avec le CDOS de la Vienne, **le CDOS du Val-de-Marne et son CRIB peuvent désormais vous proposer un outil afin de vous aider à produire votre comptabilité.**

BasiCompta® est un logiciel de comptabilité adapté aux associations sportives, qui simplifie vraiment la fonction de trésorier.

C'est pour qui ?

BasiCompta® s'adresse aux associations qui appartiennent aux différentes fédérations sportives. Il est destiné plus particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

Quels avantages ?

Grâce au logiciel les utilisateurs peuvent :

- **Saisir les pièces comptables** très simplement. **On retrouve les libellés propres aux associations sportives** en quelques clics
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- **Editer automatiquement le compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions
- **Editer automatiquement le bilan comptable** de l'association
- **Réaliser un suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, école de sport...)
- **Suivre les soldes bancaires**
- **Gérer les amortissements**

Avoir l'aide du CDOS sur demande

Comment ça marche ?

• BasiCompta® est accessible en ligne, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.

• L'utilisation s'accompagne d'une formation obligatoire mise en place par nos soins.

Avec BasiCompta® on retrouve les libellés propres aux associations sportives en quelques clics.

Contacts

Si le logiciel vous intéresse, n'hésitez pas à contacter **Romain LEGRAND**

au **01.48.99.78.32** – crib@cdos94.org – www.basicompta.fr



Le sport à l'école

Au moment où une réforme scolaire monopolise l'attention, posons la question de l'introduction du sport à l'école ? Qui ? Et quand ? ».

Il semble que ce soit vers 1888 qu'un « comité pour la propagation des exercices physiques

dans l'éducation » ait été créé par Pierre de Coubertin.

Mais en 1891, le Collège Albert Legrand d'Arcueil, avait déjà une activité sportive. Le Père Didon, qui organisait des rencontres entre écoles laïques et écoles religieuses, y a créé la

devise 'Citius, Altius, Fortius'. Encore faut-il rester très vigilant sur les dates car cette expérience aurait été copiée sur ce qui se faisait à Grenoble, depuis 1832... et rappelons que le Père Didon, proche de Pierre de Coubertin œuvra à la rénovation des Jeux Olympiques.



Pierre de Coubertin

Les programmes des disciplines sportives scolaires en question ...

Il s'agit de l'énoncé des nouveaux programmes qui ont fait l'objet de moqueries de la part des médias et tout particulièrement de France 2. Que l'on en juge en lisant l'objectif qui se traduit par :

« Traverser l'eau avec le moins de résistance en équilibre horizontal par immersion prolongée de la tête » dans un « milieu aquatique profond standardisé ».

Le syndicat, Snuep-FSU est à l'origine de la polémique qui a fait l'objet d'une « lettre ouverte » à l'adresse du présentateur David Pujadas, le syndicat de conclure que : « les programmes devraient d'abord être écrits par les enseignants », leurs « premiers utilisateurs », pas pour le grand public.

La réaction du ministère de l'Éducation nationale a dédouané France Télévision qui a

déclaré par la voie de sa ministre « Les enseignants comme tous les professionnels utilisent un vocabulaire expert. Toutefois, je souhaite et je demande que les programmes soient lisibles par tous et donc écrits dans une langue que tout le monde peut comprendre ».

On peut gager que la « récréation » n'est pas encore terminée...

« Le syndicat, Snuep-FSU est à l'origine de la polémique qui a fait l'objet d'une « lettre ouverte » à l'adresse du présentateur David Pujadas, »

L'année du sport de l'école à l'université

Le Ministère de l'Éducation Nationale a lancé l'idée d'une année (2015/2016) consacrée à la mise en avant du sport, vecteur des valeurs éducatives et citoyennes à l'école et hors de l'école, quatre grands axes ont été choisis :

- Valoriser les pratiques sportives à l'école
- Valoriser le sport comme outil pédagogique ;

- Valoriser les pratiques dans l'enseignement supérieur
- Mobiliser le sport comme un outil permettant de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement, leur fonctionnement et le milieu associatif.

Un appel à projet sera donc lancé dont certains pourront avoir un soutien financier sur la base d'une « ambition édu-

cative, culturelle ou citoyenne ».

Un comité de pilotage national est mis en place, le mouvement sportif y sera associé. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette idée à la condition que le CNDS ne soit pas mis encore une fois à contribution au détriment de ses actions traditionnelles qui portent sur les mêmes ambitions...



Projet de Grand Stade : la FFR porte plainte

La Fédération Française de Rugby vient d'annoncer qu'elle déposait une plainte en diffamation contre « CALLISTO », un groupement de professionnels du BTP et d'anciens joueurs.

L'initiative « Callisto » consiste en un contre-projet sur le même site pour un budget largement inférieur et une animation totalement différente.

Ce projet de grand stade pour le rugby divise plus qu'il ne

fedère, pas seulement sur le plan financier.





Le CNOSF change ses statuts

Lors de son congrès annuel, le CNOSF avait mis à l'ordre du jour l'évolution de ses statuts, un travail qui a nécessité 14 mois de labeur et beaucoup de concertation.

Ces évolutions : modifications de l'objet social, élection du président au suffrage uninominal direct par l'Assemblée Générale, modification du Bureau

Exécutif, passage du Conseil d'Administration de 45 à 47 membres, ajout d'un représentant des Ligues Professionnelles au Conseil d'Administration, augmentation de la représentation féminine, ont été adoptés par une large majorité (majorité des 2/3 requise).

Affirmer que cela favorisera la candidature de Paris aux Jeux

Olympiques de 2024 serait présomptueux mais cela traduit une volonté de s'adapter aux exigences nouvelles induites par notre gouvernement et par le CIO.

Le rapport moral, les rapports financiers et autres ont également été adoptés avec une majorité confortable.

Fonds Européens : volonté de simplifier mais réalité toujours complexe

Peu accessibles au sport, mais préconisés dans certaines circonstances les Fonds Sociaux Européens exigent des critères auxquels le mouvement associatif peut répondre dans des conditions excessivement sélectives. C'est rarement le cas pour le sport. Toutefois...

Désormais sous le contrôle des Régions, qui, en France, sont trop peu nombreuses à s'être dotées des moyens (conséquents) pour favoriser leur attribution. Deux administrateurs du Mouvement Associatif, Madame Brigitte GIRAUD et Monsieur Alain de la BRETESCHE viennent de publier des rapports peu encourageants en relevant les principaux freins à l'élaboration des projets.

Outre les difficultés administratives (dossier d'une grande

complexité), la longueur de l'instruction, le délai de la réponse, la nécessité de mutualiser des services, l'obligation d'une collaboration collectivité - association, la nouveauté, les freins à l'élaboration de projets (qui impliquent des salariés) sont nombreux et rédhibitoires.

Selon Madame GIRAUD, « les simplifications régulièrement annoncées ont plutôt tendance à se traduire en complexification » tandis que Monsieur de la BRETESCHE pense que, malgré ces obstacles, c'est une « manne à mobiliser en période de disette budgétaire ».

Les objectifs de cohérence sociale de la programmation 2014 - 2020 répondent à des enjeux auxquels les régions devraient associer le mouvement sportif sinon les budgets vont être attribués à des Régions... d'autres pays. Voilà un enjeu pour les prochaines élections régionales.

« les Fonds Sociaux Européens exigent des critères auxquels le mouvement associatif peut répondre dans des conditions excessivement sélectives. »

« Cette grève avait été déclenchée par des agents de la DJS, pour demander une revalorisation de l'indemnité du travail dominical »

Une grève qui n'avait que trop duré...

La ville de Paris avait saisi le Tribunal administratif de Paris qui avait confirmé en appel la légalité des mesures prises pour assurer l'ouverture des équipements sportifs de la ville, tout particulièrement les piscines.

Cette grève avait été déclen-

chée par une centaine d'agents de la direction de la Jeunesse et des Sports, pour demander une revalorisation de l'indemnité du travail dominical ; après des négociations sans suite le mouvement s'était alors étendu au samedi et aussi au mercredi.

Le bureau du Crosif avait du reste réagi vivement en envoyant un courrier à Madame Hidalgo l'alertant sur une situation très préjudiciable aux usagers, notamment aux écoles et aux associations sportives.



Nouveau soutien à la candidature de Paris, JO 2024

Après le Conseil de Paris, c'est au tour du Conseil Régional d'apporter son soutien à la candidature de Paris, 136 voix pour, 37 contre et 4 absentes, soit au total 177 votants sur 210 conseillers, plus qu'en 2012.

Ce seraient les Jeux de la mé-

tropole, l'absence de foncier à Paris permettra aux départements de la petite couronne de participer à la réalisation des équipements sportifs nécessaires, même si d'ores et déjà la Seine Saint Denis se positionne pour le village olympique et la piscine olympique.

Sur le plan nautique la Rochelle est candidate à l'accueil des épreuves de par son expérience en matière organisationnelle de grandes rencontres, elle sera en concurrence avec la région normande.

On attend la décision du Val-de-Marne pour l'accueil de certaines épreuves.



Paris 2024

La candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024 a obtenu les soutiens sans réserve de la Région Ile de France, des départements de Seine Saint Denis et du Val de Marne.

Le Val de Marne par la voix de son Président, Monsieur Christian FAVIER, qui rappelle son attachement au sport, ses installations existantes, son potentiel pour en édifier d'autres, son réseau de transports, conclut : « C'est dans ce contexte que le Département

s'inscrit avec enthousiasme dans le soutien à la candidature aux Jeux olympiques et paralympiques Paris-Ile-de-France de 2024 et souhaite apporter sa contribution à ce grand moment sportif de rencontre, de fraternité et de paix ».

Un comité spécifique sous la présidence de Monsieur Daniel GUERIN a été créé et ne doutons pas que le mouvement sportif en général, le CDOS en particulier, seront associés.

Enfin, la ville de Boston envisagerait de se retirer, faute d'un soutien populaire et le comité olympique américain, l'USOC, n'envisage plus de chercher une autre ville.

En complément de ces informations, il faut noter que le Comité Français du Sport International va être dissous et est remplacé par Ambition Olympique et Paralympique, et qu'un week-end a été déclaré week-end olympique, ce sera les 26 et 27 septembre.

«La candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024 a obtenu les soutiens sans réserve de la Région Ile de France, des départements de Seine Saint Denis et du Val de Marne.»

Les premiers soutiens, JO 2024

Le 1^{er} arrondissement de la capitale, sous l'impulsion de David Douillet, a lancé un projet avec l'aide de fédérations, pour soutenir la candidature de Paris, les 12 et 13 septembre.

Des animations et des démon-

trations seront proposées au public sur des sites historiques :

- Judo et Gymnastique, place du Palais Royal
- Boxe et athlétisme devant l'église Saint Eustache

- L'escrime place de la Cité
- Un spectacle équestre place Vendôme

La date limite de dépôt des dossiers de candidature étant le 15 septembre.



Le Mondial 2022 au Qatar

Les traitements scandaleux des travailleurs immigrés ainsi que des décès suspects, avaient déjà fait l'objet de beaucoup de réactions avant que finalement les autorités du Qatar réagissent.

Depuis des logements sociaux devraient voir le jour pour plus de 250.000 ouvriers, certains disposeront même de centres

médicaux, d'installations sportives, de centres commerciaux et même d'un lieu de culte, tel qu'une mosquée, la deuxième plus grande de ce pays.

L'exploitation honteuse des travailleurs par des entreprises étrangères, considérée par les ONG comme de l'esclavage moderne a été à nouveau mise en cause.

L'abolition de la « *Kalafa* » en question est envisagée par le ministère du travail. Il s'agit d'un système de parrainage local qui conduit un travailleur immigré à devenir la propriété de son employeur avec tous les abus que cela comporte, et qui ont été dénoncés par les ONG.



Victoria Ravva : un destin peu ordinaire



Victoria Ravva

D'origine géorgienne, cette grande athlète (1m89) née en 1975, arrive en 1995 à Cannes, au Racing Club de Cannes Volley qu'elle ne quittera plus et où elle joua son dernier match le 9 mai 2015 à, presque 40 ans ! C'était à la Halle Georges Carpentier en finale du championnat de France, une finale que les cannoises remporteront au détriment de leurs voisines du Cannet.

Naturalisée française en 2002 après beaucoup de tracasseries administratives, elle portera le maillot de l'équipe de France à 16 reprises de 2004 à 2007.

Son palmarès impressionnant : 19 titres de championne de France (soit les 19 du RC Cannes), 18 Coupes de France et 2 Ligues des Champions, sans oublier 4 finales perdues (1 Ligue des Champions, 2 championnats de France et 1 Coupe de France) ne l'empêchera pas d'être maman (de 2 jumelles, elle est mariée avec le volleyeur Alexandre JIOSHVILLI, français d'origine géorgienne).

Elle est considérée comme une des meilleures volleyeuses européennes.

A titre de comparaison, l'emblématique capitaine du RC Cannes, Lauranne Meslier de

Rocan – Dautais totalisera une Ligue des Champions, 6 titres de championne de France, 6 coupes de France mais 95 sélections en équipe de France.

Vicca (son surnom, un subtil mélange entre son prénom et son club) pourrait devenir entraîneur, bien évidemment au RC Cannes, un club qui vient d'annoncer que le numéro 12 ne serait plus attribué !

De passage dans les locaux du journal L'Equipe, elle fustigera la presse en particulier et les médias en général, qui n'accordent pas la place qu'il conviendrait au sport féminin.

Foot, coupe du monde 2022 : les conditions de travail toujours sur la sellette

Une plainte a été déposée par une ONG, Sherpa, contre Qatari Diar Vinci Construction dans la ville du siège de Vinci, Nan-

terre. Le dossier fait état de « travail forcé » et de « réduction en servitude ». Le Parquet de Nanterre a décidé

d'ouvrir une enquête préliminaire et de procéder à des investigations au Qatar.

Foot, le Fair-Play financier revu

Le projet de Michel PLATINI, président de l'UEFA, contesté, devrait faire l'objet d'aménagements, non pour alléger les pénalités mais pour ne pas sanctionner d'office les nouveaux entrants.

Le Fair-Play financier a un effet pervers, celui d'apporter une protection inespérée aux clubs les plus puissants alors que des critères sportifs seraient plus appropriés pour établir une hiérarchie européenne (un club d'un « petit

championnat » ne pourra plus gagner la Ligue des Champions).

Avoir des recettes avant les investissements étant impossible, il faut, aujourd'hui, passer par la case « pénalité » et en négocier le montant. Cette règle européenne ne prend pas en compte les critères locaux (fiscalité avantageuse pour certains, niveau des droits télévisés élevés pour d'autres, etc...).

Michel PLATINI qui revendique un traitement égalitaire de toutes les fédérations devra gérer des discussions qui s'annoncent difficiles.

Objet de nombreuses critiques, plusieurs acteurs ont engagé des cabinets d'avocats pour intervenir auprès de la Commission Européenne qui semble réceptive.

Est-ce la crainte d'une suspension de la mesure par l'Union Européenne qui aurait guidé cette amorce d'évolution ?

Contestation de l'AMA

Une équipe de France Télévision a eu l'idée de vérifier si l'efficacité du dopage était réelle et si on se faisait systématiquement « prendre » en s'associant avec plusieurs sportifs complices et en diffusant le

résultat. Si la démarche est éthiquement contestable, elle l'est également pour l'AMA qui en désavoue toute valeur scientifique et juridique. Le dopage est, aujourd'hui, supervisé par des spécialistes expérimentés

et par des tricheurs qui ont une approche pragmatique de la duperie, à savoir, quand se doper, avec quel produit et quel processus tout en restant « négatif » lors d'un éventuel contrôle.

*
Sherpa

« Avoir des recettes avant les investissements étant impossible, il faut, aujourd'hui, passer par la case « pénalité » et en négocier le montant. ».

Le sport sur ordonnance, réactions

Celles que nous avons relevées sont généralement positives, même s'il existe des réserves dans le corps médical et une « frilosité » chez les médecins pour des raisons de méconnaissances sur le sujet.

Voici quelques réactions :

- Docteur Alain Feltz, conseiller municipal, en charge de la santé à Strasbourg.

« Dans le diabète de type 2 par exemple, il suffit de quelques semaines pour constater une amélioration de la glycémie qui permet parfois une diminution de la prise de médicaments. »

- Professeur François Carré, cardiologue au CHU de Rennes.

« Beaucoup de médecins ne savent pas prescrire l'activité physique et la nutrition après

un accident cardiaque. L'activité physique fait partie du traitement au même titre que les médicaments, elle doit se pratiquer tous les jours, sinon les bénéfices s'estompent. »

- Docteur Thierry Bouillet, oncologue à l'hôpital Avicenne de Bobigny.

« L'activité physique fait baisser le taux des cytokines, molécules sécrétées par des cellules cancéreuses et responsables de la fatigue. Elle diminue aussi le taux d'insuline dans le sang, qui est un facteur de croissance des cellules cancéreuses. »

- Professeurs Laurent Zalek, oncologue à l'hôpital Avicenne de Bobigny.

« Vous diminuez la fatigue, donc vous améliorez la qualité de vie. Mais on sait également que l'activité physique diminue de moitié le taux de rechutes

des cancers du sein. »

Si le sport n'est pas la panacée estime le professeur Zalek, il peut se révéler comme un puissant remède, faut-il encore l'administrer aux personnes qui en ont besoin « Il existe un véritable problème d'accessibilité pour les populations les moins favorisées. Résoudre les problèmes de vie quotidienne de perte de revenus demeure un véritable facteur bloquant. »

Nous partageons cette dernière analyse car l'amendement Fourneyron, s'il a le mérite d'exister, ne prévoit pas la prise en charge du « Sport sur ordonnance ». On voit bien que sans une grande volonté politique de l'Etat, on n'aura fait qu'un petit pas ; il y a donc encore du chemin à faire...

« Si le sport n'est pas la panacée estime le professeur Zalek, il peut se révéler comme un puissant remède, faut-il encore l'administrer aux personnes qui en ont besoin. »

94 LAttitude Sport

Cette 5^{ème} édition s'est déroulée le samedi 16 mai dernier à Alfortville sous le double signe du sport pour le plus grand nombre et de la santé. L'organisateur de cette manifestation, le Comité départemental Olympique et Sportif avait reçu l'aide de la DDCS et du Conseil Général que nous remercions vivement.

Cette année le projet a pris une nouvelle forme, celle de minis Jeux Olympiques du Val-de-Marne en collaboration avec les villes de : Alfortville, Champigny, Créteil, Maisons-Alfort et Vitry.

Le but était que chaque ville envoie au minimum une délégation de 10 jeunes de 11 à 17 ans, sept journées de préparation de l'événement ont été faites en collaboration avec les services des sports et de la jeunesse dans chaque ville. Cha-

que délégation pouvait être accompagnée par leurs supporters dans un esprit de « fair-play ».

Ce ne fut pas un mince travail pour arriver à ce résultat. La journée a regroupé près d'une centaine d'ados de quartiers prioritaires qui ont pu participer à différentes épreuves sportives sur le stade d'Alfortville et à la piscine de cette ville sous la forme de jeux aquatiques.

Tous les participants avec une mixité importante et le public ont pu être sensibilisés à la santé par le sport avec l'aide du Comité départemental Handisport, l'UFOLEP et le service de santé d'Alfortville dans le cadre du village Olympique mis en place.

La remise des prix dans une très joyeuse ambiance a été

l'occasion de récompenser toutes les délégations à plusieurs titres :

- Ivry 1^{er} prix au classement général des épreuves
- Alfortville 1^{er} prix du fair-play et prix de la meilleure mascotte,
- Champigny pour la délégation des meilleurs supporters, enfin bien d'autres prix ont été remis, reçus avec un grand enthousiasme !!!

Nous avons donc atteint les buts que nous nous étions fixés, le partage des valeurs de l'olympisme, nous félicitons tous ces jeunes participants pour leur comportement exemplaire et leurs éducateurs, et nous remercions tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce beau projet.



Les Echos 94

90 ans et la forme !!

C'est le cas d'Elizabeth Gadenne, Rungissoise qui a fêté en avril son anniversaire entourée de sa famille et aussi de toute l'équipe de la Gym Senior mise en place par le Service des Sports au sein du CCAS.

Elisabeth suit assidument les cours depuis 22 ans à raison de deux séances par semaine, en l'absence d'un véhicule elle se déplace à pied. Cette doyenne ajoute aux exercices un brin de jardinage, ce qui semble la maintenir en pleine forme, comme quoi l'activité physique permet de mieux vieillir...

La Foulée Rungissoise

Depuis 12 ans, petits et grands viennent nombreux pour tester leur forme sur divers parcours au choix, l'inscription est gratuite.

Cette manifestation est organisée conjointement par le Service des Sport de la ville et l'association A2R plus connue sous le nom « Les Mordus ».

Cette édition se déroulera le 7 juin de 9h30 à 12h30, départ place du Lagué. La production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied est devenue obligatoire cette année.

Renseignements sur : www.rungis.fr

Nécrologie

Le monde de la voile est en deuil, Pierre Toureau a quitté ce monde à quelques heures de ses 99 ans. Ce fin régatier francilien, 2 fois sélectionnés aux J.O était aussi un bénévole exemplaire.

Tous les voiliers et voilières de l'Ile-de-France ont appris avec une grande tristesse son décès. Nous nous associons à leur chagrin comme tout le comité départemental de voile du Val-de-Marne.

6 000 millième licence



Quelle journée plus symbolique que le jeudi de l'Ascension, pour fêter la 6000 ème licence d'athlétisme dans le Val-de-Marne ?

C'est ce jeudi 14 mai, à Joinville, à l'occasion des championnats départementaux minimes, que Marjorie ROCHE a été félicitée par Christian PLAT, le président du Comité Départemental d'Athlétisme. Déjà licenciée en UNSS au collège Schweitzer de Créteil, Marjorie vient de rejoindre la FFA et le club de l'US Créteil.

Le Comité d'athlétisme du Val-de-Marne atteint donc pour la première fois les 6000 licenciés, et est classé 8ème département français.

Marjorie ROCHE était accompagnée de Mikael BERCHEBRU, responsable de la classe 'athlétisme' du collège Schweitzer.

Handball : Ivry retrouve l'élite

Créée en 1947, l'US Ivry accède à la D1 en 1957 pour y rester... 57 ans. Champion de France à huit reprises dont les deux dernières fois en 1997 et en 2007, Ivry retrouvera l'élite la prochaine saison et ne doutons pas que le 7 ivryen redeviendra champion en... 2017.

Grand gala de boxe

Il se déroulera au Palais des Sports Maurice Thorez à Vitry-sur-Seine sous le parrainage du Champion du monde de boxe Thaï, Ali Ouabaali et la participation de Nordine Ouabaali ¼ finale au JO en 2008 et 2012, Emile Lelaïdier, recordman du monde de casse de battes de baseball.

Entrée est gratuite pour les moins de 12 ans, bon de soutien de 8 euros en tribune et 10 euros en ring. Tout l'argent récolté ira à la restauration d'un gymnase à Cuba dans la province de Cienfuegos. Nombreux sont les jeunes cubains qui trouvent dans la boxe le moyen de s'épa-

nouir, de tisser du lien social et de se construire un avenir.

Cette manifestation a obtenu de nombreux soutiens, tout particulièrement le CDOS qui a élaboré le projet de publicité dans ses services.

Nous souhaitons beaucoup de succès à cette rencontre à but caritatif.

Renseignements : Cuba Coopération, 01 46 70 00 95, cuba-cooperation@wanadoo.fr – www.cubacoop.org



Le CDOS était présent ...

- 16/05, gala de boxe anglaise à Saint-Maur—J.Célèrier
- 18 et 19/05, 13e tournoi de Mini Hand Départemental sur gazon à Saint-Maur—j.Célèrier, A.Louvard, D.Vierne
- 21/05, assemblée générale du Sporting Club de Choisy le Roi à la Maison des Sportifs—c.Lopès
- 24/05, match de football féminin à Saint-Maur—JC Girard

CDOS 94

38/40 rue Saint Simon
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, Jessica LOPES et Annick LOUWARD

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...